

Décembre 2015

n° 121

CONTRASTO



**LE NUCLÉAIRE
NE SAUVERA PAS
LE CLIMAT**

sortirdunucleaire.org

sommaire n° 121

Couverture	
Edito <i>Anne-Cécile</i>	3
Suisse De qui se moque-t-on? De l'IFSN! <i>M. Schlegel</i>	4-5
Suisse Marché de l'électricité en question <i>E. Weiss</i>	5-6-7
Suisse Redire les mêmes choses autrement <i>Ph. de-Rougemont</i> .	7-8
France L'EPR est périmé <i>Sortir du nucléaire</i>	9
France EDF Prix Pinocchio <i>Sortir du nucléaire</i>	10
Japon Le début de la fin <i>M. Douillet (revue silence)</i>	11
Lettre au Père Noel <i>Anne-Cécile</i>	12

ContrAtom

CP 65

CH - 1211 Genève 8

Téléphone/répondeur:

022 321 57 09

www.contrAtom.ch

info@contrAtom.ch

N'hésitez pas à nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.

- Tirage 1200 exemplaires

- Graphisme atelier Comput

- Imprimerie du Lion

- Cotisation annuelle

(comprenant l'abonnement au journal): 40.- F

Abonnement au journal uniquement 30.- F

Soutien: 60.- F

ou plus.....

Le CCP de contrAtom est alimenté exclusivement par votre générosité.

Mille mercis à tous ceux et celles qui nous soutiennent CCP 12-13446-0

IBAN CH75 0900 0000 1201 3446 0

Avant propos du livre

Pourquoi ce Forum ?

«Le génome détermine la vie de nos descendants et le développement harmonieux des générations futures.

En tant qu'experts, nous rappelons que la santé des générations futures est menacée par l'expansion de l'industrie nucléaire et l'augmentation de la quantité de sources radioactives.

Nous considérons également que l'apparition de nouvelles mutations observées chez les personnes peuvent être fatales pour elles et pour leurs descendants".

C'est ainsi, qu'en 1956, le groupe d'experts en génétique de l'OMS, qui comprenait H.J.Muller, lauréat du prix Nobel, a qualifié la menace que représentent les rayonnements ionisants pour le patrimoine génétique de l'être humain. Aucune preuve scientifique n'est venue contredire cette prise de position depuis 1956.

Depuis plus d'un demi-siècle, les conséquences sanitaires des accidents nucléaires, tels que Tchernobyl et Fukushima, et des activités nucléaires en général, ont été occultées pour le grand public. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) est complice de cette dissimulation.

La raison principale de cette dissimulation est la subordination de l'OMS à l'establishment nucléaire, et en particulier à son porte-parole, l'AIEA.

Face au véritable déni des méfaits biologiques de la contamination radioactive, nous nous donnons pour tâche de faire connaître aux citoyens soucieux de vérité, l'état des recherches menées par des scientifiques de renommée internationale sur les conséquences sanitaires de ces catastrophes, d'où ce Forum Scientifique et Citoyen sur les Effets Génétiques des Rayonnements Ionisants. Il fait suite au premier Forum Scientifique et Citoyen sur la Radioprotection - de Tchernobyl à Fukushima - organisé en mai 2012 avec le soutien de la ville de Genève, notamment, et dont les Actes ont été publiés en mars 2013 (téléchargeables aussi sur notre site http://independentwho.org/media/Documents_Autres/Actes_forum_IW_mai2012_French.pdf



independentwho.org

Actes du Forum Scientifique et Citoyen sur les Effets Génétiques des Rayonnements Ionisants



Organisé par le Collège Autonome (CA) - Institut de Radioprotection et de Sécurité (IRS) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

À la mémoire de Chiyo Nozawa (8 Mai 1944 - 26 Octobre 2014)
Elle est morte pour la cause de la vérité scientifique

Chères, chers ContrAtomistes,

Au moment de me lancer dans l'ultime édito de l'année, je me demande s'il est opportun de rajouter une couche de déprime au tableau déjà bien sombre de l'actualité! Réflexion faite, j'ai plutôt envie de vous décrire une situation idéale telle que je l'aurais voulue si mes vœux antinucléaires s'étaient réalisés!

Commençons par la Suisse en septembre dernier, les sénateurs du Conseil des Etats à Berne ont marqué, dans un retour de lucidité à saluer, leur exigence de fixer une date aux exploitants des centrales nucléaires pour débrancher leurs réacteurs. Dans la foulée, ils se sont notamment prononcés pour l'arrêt immédiat de Mühleberg et Beznau. **Au sujet de Beznau** justement, le chef de la communication d'Axpo, propriétaire de la centrale aux mille trous, a reconnu dans les médias que sa vieille chaudière à plutonium détenait le record mondial de la cuve de pression la plus miteuse, et que cette expérience grandeur nature de gériatrie nucléaire avait assez duré. Dans une belle envolée lyrique, il a donc déclaré solennellement que Beznau ne serait jamais remise en service!

L'IFSN (**Inspection fédérale de sécurité nucléaire**) a salué cette sage décision. Dans un bel élan de transparence, cet organisme de contrôle a même reconnu être inféodé au lobby nucléaire! Cet état de fait va cependant être rapidement corrigé, car sous la pression du Conseil Fédéral, la composition du staff de l'IFSN va être modifiée et comprendra dorénavant une majorité d'experts indépendants parfaitement intègres!

Toujours en Suisse, les **65 députés UDC** (seul parti prônant la création de nouvelles centrales nucléaires) élus récemment au Conseil National, se sont engagés à retourner leur veste en rejoignant la coalition des partisans de la sortie du nucléaire. D'ailleurs, plusieurs d'entre-eux viennent de s'abonner à ContrAtom!

En France, le chantier ICEDA au Bugey est stoppé définitivement, tous les recours interjetés contre cette installation d'entreposage de déchets nucléaires ayant aboutis, notamment ceux lancés par la Ville et l'Etat de Genève!

Concernant la centrale du Bugey elle-même, et plus précisément son réacteur No5, l'Autorité de surveillance nucléaire (ASN) a ordonné son arrêt immédiat suite aux taux élevés de fuites constatés dans son enceinte de confinement. !!!CHAMPAGNE!!!

Toujours en France, l'**EPR** (European Pressurized Reactor) en construction à Flamanville, ayant dépassé les délais de mise en service prescrits, va être abandonné, ainsi que tout le programme EPR, symbole d'un système énergétique dépassé et mortifère.

On avance, on avance!

Encore une nouvelle réjouissante: en vue de la **Conférence sur le Climat** prévue à Paris en décembre prochain, EDF, un des sponsors principaux de l'événement qui s'affichait jusqu'ici comme «Partenaire officiel d'un monde bas carbone» en prétendant produire 98% de son électricité sans CO2, a fait amende honorable. En effet, EDF reconnaît désormais la réalité de la pollution des mines d'uranium, des rejets permanents des installations nucléaires dans l'environnement, de la production de déchets radioactifs et du risque d'accident! Bel exemple de remise en question!

Tournons-nous maintenant vers le Japon où Tepco, l'exploitant de la centrale en ruine de Fukushima, après avoir reconnu le lien entre la leucémie d'un ouvrier et les radiations reçues à Fukushima, a annoncé que les centaines de travailleurs atteints de cancer après avoir œuvré dans la centrale accidentée seraient désormais généreusement indemnisés!

Enfin, la décision qu'on appelait de nos vœux depuis la catastrophe de Fukushima, c'est le gouvernement japonais qui l'a prise: reconnaissant le risque sismique élevé qui menace l'archipel, il s'est engagé à ne jamais rallumer ses réacteurs!

Il me reste à vous dire que le Père Noël que j'ai tiré par la manche en dernière page de ce journal, a bel et bien entendu mon appel, et qu'il s'appête à garnir généreusement les petits souliers que ContrAtom a déposés devant la cheminée!

Alors les ContrAtomistes, elle est pas belle la Vie?

Je vous embrasse virtuellement!

Anne-Cécile

DE QUI SE MOQUE-T-ON? DE L'IFSN!

C'était un lundi matin pluvieux, 2 ans jour pour jour après le démarrage de la catastrophe de Fukushima. Toute la vieille garde anti-nucléaire s'était donné rendez-vous à Lausanne, à Mon Repos précisément, afin de venir écouter un verdict capital rendu par le Tribunal Fédéral. Suite à une plainte déposée par le collectif Mühleberg-Illimité-Non, l'organisation bernoise Fokus Anti-Atom et Greenpeace suisse, le Tribunal administratif fédéral avait décidé de retirer l'autorisation illimitée d'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg. Cette décision avait été attaquée par les Forces Motrices Bernoises (BKW) au Tribunal Fédéral.

C'est donc avec beaucoup d'espoir que les militants de Contratom et des autres organisations anti-nucléaires étaient venus entendre un verdict qu'ils espéraient historique. Hélas, le Tribunal fédéral a décidé de maintenir l'autorisation illimitée d'exploitation pour le vieux réacteur bernois fissuré! La raison est simple. Pour le Tribunal fédéral, une seule institution peut se prononcer sur la sécurité des centrales nucléaires: l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN), aussi connue sous l'acronyme barbare ENSI chez nos cousins germains d'outre Sarine.

La messe était dite: si c'est bel et bien l'Office fédéral de l'énergie qui remet les autorisations d'exploitation, la question de la sécurité est du seul ressort de l'IFSN. Une situation qui arrange à la fois les exploitants et les autorités politiques. Les exploitants apprécient l'indépendance administrative de cette institution. Initialement celle-ci répond au besoin de la laisser prendre ses décisions libre de toute influence politique. Malheureusement, elle évolue dans un cadre où il n'existe que trop peu de références externes sur lesquelles s'appuyer. Au niveau international l'IFSN cite régulièrement deux institutions: L'autorité européenne de surveillance du nucléaire (WENRA) et l'AIEA. La première avait lancé les stress tests post Fukushima, sans coordination et en laissant chaque pays choisir quasiment librement les critères d'évaluation. La seconde a passé deux décennies à essayer de convaincre son monde que Tchernobyl n'avait pas fait plus que quelques dizaines de morts afin de maintenir en vie l'industrie du nucléaire.

Quant aux autorités politiques, elles apprécient de pouvoir renvoyer à l'IFSN les citoyens et les médias qui les interpellent sur le danger nucléaire en Suisse. La

position des politiciens pro-nucléaires est parfaitement résumée dans cette déclaration d'Isabelle Moret (PLR/VD) suite aux récentes élections fédérales: «Mais si nous voulons sortir du nucléaire, nous refusons de fixer des délais dans la loi. Ce sont les experts en sécurité nucléaire, au vu des garanties de sécurité des installations, qui doivent fixer les délais.» C'est ainsi que l'on entend régulièrement que la Suisse, un des seuls pays à ne pas fixer de date limite pour la période de service des réacteurs, possède l'un des meilleurs systèmes de sécurité nucléaire au monde. L'argument au cœur de cette rhétorique est résumé ainsi par Doris Leuthard, ministre de l'énergie: «L'âge des centrales n'est pas la question car la sécurité pour la population doit être assurée en tout temps. Il faut pour cela que l'Autorité de surveillance ait les moyens de faire son travail, (...)»



Si l'IFSN demandait systématiquement la mise à l'arrêt des réacteurs lorsque ceux-ci ne répondent pas aux meilleurs critères de sécurité, ou en cas de doute, on pourrait croire notre bonne ministre argovienne. Le problème c'est que l'IFSN permet quasi systématiquement aux réacteurs de continuer de fonctionner, même en cas de doute. C'est ainsi que Mühleberg fonctionne depuis 1990 avec des fissures sur le manteau du réacteur. ou que l'étude Pegasos centrée sur les risques sismiques et démarrée en 1999, doit faire l'objet d'une prise de position de l'IFSN d'ici à la fin de l'année seulement, soit 16 années à faire tourner les réacteurs sans connaître la nature du risque sismique en Suisse.

Le système est donc très simple: en Suisse les centrales nucléaires peuvent continuer de fonctionner «tant qu'elles sont sûres», et seule l'IFSN peut s'exprimer sur la sécurité. Ainsi en matière de délinquance, de terrorisme, de transport ferroviaire et routier, ou de tout autre sujet d'inquiétude, les autorités politiques sont promptes à réagir et prendre des mesures fortes, mais pas en ce qui concerne le nucléaire. Cela s'explique très simplement: Promettre la tolérance zéro

face à la délinquance ou au terrorisme permet d'obtenir des voix des électeurs. **Par contre vouloir à tout prix maintenir l'activité des réacteurs nucléaires les plus vieux de la planète, c'est quand même beaucoup moins porteur. Laissons donc faire l'IFSN en affirmant que tout va bien.**

Lorsqu'en 2011, le Conseil fédéral et le Parlement ont voté la sortie du nucléaire en Suisse, cela a entamé une longue procédure connue sous le nom de **Stratégie énergétique 2050**. Le Conseil fédéral a élaboré un paquet de mesures, qu'il a soumis à consultation. Le projet, légèrement révisé est ensuite allé au Parlement. En décembre dernier c'était le Conseil national qui s'exprimait. Sans trop de surprise, les élus de la chambre basse ont confirmé le modèle en place. Les motions adoptées ne contenaient pas de date limite d'exploitation. Charge était donnée à l'IFSN de s'assurer de la sécurité nucléaire et d'intervenir le cas échéant.

L'IFSN avait proposé d'instaurer un concept d'exploitation à long terme, ce que le Conseil nationale a accepté. Le principe est très simple. Une fois arrivé à 40 années d'activité, les exploitants des centrales doivent déposer un concept qui liste toutes les mesures qu'ils prendront pour garantir le maintien du niveau de sécurité. Cette mesure se répète tous les 10 ans.

En septembre dernier c'était au Conseil des Etats de se prononcer. Et là c'est la stupeur. Le Conseil des Etats

décide de ne pas maintenir le Concept d'exploitation à long terme. A croire que les Conseillers aux états savent mieux que les experts de l'IFSN comment assurer la sécurité des installations nucléaires. A la tribune Robert Cramer explose: «C'est l'IFSN qui nous demande d'adopter ce concept d'exploitation à long terme. Voulez-vous une autorité de surveillance qui n'ait pas les moyens d'exercer les compétences que nous prétendons lui confier?».

A croire que sur ce dossier tout ce qui intéresse les élus de la majorité bourgeoise du Conseil des Etats c'est de s'assurer que les intérêts à court terme des exploitants de centrale soient assurés. Car cette décision ne tient pas compte de la sécurité de la population, de l'absence de rentabilité des centrales nucléaires ou du potentiel des énergies renouvelables.

Comme les deux chambres du Parlement n'ont pas voté la même chose il y aura une session de rattrapage afin d'éliminer les différences. **Avec le virage à droite sorti des urnes lors des dernières élections fédérales, il y a fort à parier que l'on finisse avec un compromis proche de ce qu'à décidé la chambre haute, c'est-à-dire sans concept d'exploitation à long terme. Avec une telle définition l'IFSN apparaît enfin pour ce qu'elle est: un gadget au service du lobby du nucléaire dont le but consiste à assurer un sentiment de sécurité, plus que la sécurité elle-même.**

M. Schlegel

MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ EN QUESTION

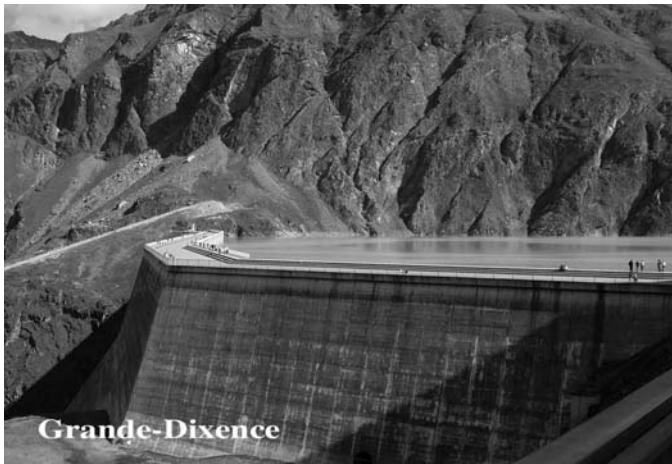
L'énergie est très importante pour notre vie. L'être humain n'est pas capable de vivre sans apport d'énergie. Actuellement nous utilisons plusieurs formes d'énergie et surtout la transformation d'énergie. Pour protéger notre environnement, nous ne devrions utiliser que des énergies renouvelables. Cela n'est malheureusement quasiment pas possible aujourd'hui. En Suisse, la majeure partie de l'énergie utilisée est non renouvelable (fossile, nucléaire). Nos énergies renouvelables sont les énergies hydraulique, solaire, éolienne, la géothermie et la biomasse. L'énergie fossile a un immense impact négatif sur le climat à cause des rejets de CO2 lors de la transformation en énergie utile. Nous sommes obligés de faire de grands efforts pour réduire le rejet de CO2 et nous espérons que la confé-

rence de Paris (COP21) va enfin mettre des freins et limites pour les pays industrialisés. En Suisse, le transport présente un tiers de l'énergie et le chauffage consomme tout autant. Nous devons nous concentrer sur des réductions de la pollution des voitures et des chauffages par le biais de normes plus sévères. Nous devons fortement réduire les kilomètres en voiture (et en avion) en utilisant les transports publics, le vélo ou en allant à pied. La voiture électrique n'est pas une



bonne solution globale (il faut au moins installer l'équivalent de la consommation en panneaux solaires) ni le chauffage électrique (interdit dans plusieurs cantons) parce que nous n'avons pas assez d'énergie électrique verte à disposition.

L'énergie électrique n'existe quasiment pas dans la nature. Elle est disponible par la transformation d'énergie.



En Suisse, environ 57 % de l'énergie électrique est produite par la transformation de l'énergie hydraulique et 38 % par le nucléaire, la part des autres transformations est actuellement très faible, environ 5 %. **L'énergie électrique ne peut pas être stockée directement et cela nous oblige à nous connecter à un réseau. Ce réseau doit être équilibré, c'est-à-dire la consommation doit être égale à la production et inversement.** Pour avoir une qualité de réseau raisonnable, nous avons besoin de machines à réaction rapide. A l'heure actuelle, les machines hydroélectriques sont de loin les plus performantes pour faire ce réglage avec des rendements élevés. L'échange entre les sociétés de production d'énergie électrique (national et international) se fait à travers une bourse. Malheureusement, ce réglage se fait seulement par le prix du kilowattheure. Ces prix ne correspondent pas aux coûts réels, mais sont des prix en fonction du marché et de la politique. Certains types de transformation en énergie électrique ont des procédés très lents (charbon et nucléaire) et d'autres ne sont pas programmables (solaire, éoliennes, hydraulique au fil de l'eau). Ce mixte fait que les prix du kilowattheure (kWh) varient énormément à la bourse, normalement entre 2 et 20 cts/kWh avec des pointes à 2 fr/kWh selon les disponibilités et la demande. Ces prix ont énormément changé ces dernières années par un grand apport d'énergie électrique des installations photovoltaïques en

Allemagne et cette énergie est produite au moment de la grande consommation, ce qui a coupé les pointes de prix. De plus, les coûts de production ne sont pas calculés correctement. Selon une étude de la Fondation Suisse de l'Énergie (SES), le coût du kWh nucléaire est plus que le double si on tient compte des vrais coûts de stockage des déchets et du démantèlement de la centrale. Pour les centrales à charbon, on oublie les coûts réels de la pollution (CO₂, soufre, etc.). Résultat? Nous importons du courant sale (charbon et nucléaire) et en même temps nous laissons passer l'eau à côté des barrages de centrales au fil de l'eau ! Un autre exemple: nous avons eu 2 jours en août sans énergie nucléaire (en révision ou en panne). Nos centrales hydroélectriques ont produit plus que la consommation et nous avons même exporté du courant électrique pendant les heures de pointe (17 août 2015) à cause du prix par kWh élevés. En hiver, c'est plus problématique. Les centrales au fil de l'eau produisent moins et il y a la consommation des chauffages électriques en plus. Même le chauffage pompe à chaleur n'est pas idéal (la pompe à chaleur consomme de l'électricité en période de froid donc pendant la période de la plus faible production d'électricité en Suisse), le mieux est un couplage chaleur-force (production d'électricité par un moteur à gaz qui entraîne une génératrice et récupération de la chaleur de refroidissement du moteur pour le chauffage), malgré le rejet de CO₂.

Revenons à la distribution de l'énergie électrique dans le réseau suisse et européen. Comme les charges financières de la pollution sont trop basses, il y a un déséquilibre énorme, surtout au niveau international. Les consommateurs paient un tarif fixe par kWh, indépendant de l'heure et de la saison de la consommation (certains ont un tarif jour et un tarif réduit nuit). Par contre, les fournisseurs du courant ont des prix très variables en fonction de l'heure, du jour et de la saison (prix le plus bas en été entre minuit et 6 heures du matin et le plus élevé en hiver vers midi). Les coûts de production varient aussi selon les installations. A cela s'ajoute la disponibilité, la qualité de réglage (rapidité) de l'installation et la capacité du réseau. Ces installations de production du courant ont en général une longue durée de vie (30 à 50 ans ou plus). Leur coût est difficile à contrôler et nous allons payer encore assez longtemps les erreurs de l'investissement en énergie nucléaire. Pour stocker l'énergie électrique, nous pouvons recourir au pompage-turbinage: l'eau est pompée vers le barrage en altitude à bas prix

(nuit ou été) et turbinée au prix élevé (midi). Cela permet d'égaliser un peu les variations de la consommation (et de gagner de l'argent). Les batteries (accumulateurs) ont actuellement des capacités trop faibles et posent des problèmes de déchets.

Pour sortir correctement du nucléaire, nous devons fortement encourager les énergies renouvelables et en même temps n'acheter que du courant certifié vert à l'étranger, comme le font les services industriels de Genève (SIG). Chacun peut participer en économisant du courant et viser comme but la société à 2000 watt. La sortie du nucléaire en Suisse est définitive, même le nouveau parlement ne peut rien y changer a dit dans une interview Mme Thoma, responsable de l'exploitation de la centrale nucléaire de Mühleberg, dont l'arrêt définitif est programmé pour 2019. Elle est contre une subvention de l'énergie hydraulique, mais pour une subvention des installations photovoltaïques. Le changement de la société BKW d'un exploitant nucléaire en exploitant d'énergie renouvelable pourrait se faire plus vite!

Energie nucléaire suisse

Nous avons de grands problèmes dans les centrales nucléaires suisses. Les fissures de Beznau sont traitées dans un autre article de ce journal. Mühleberg ne va pas mieux. Il manque toujours le rapport de BKW et la prise de position de l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) concernant les nouvelles fissures (constatées pendant l'été 2015) ainsi que la procédure de l'arrêt de la centrale. Leibstadt a eu une panne au circuit de refroidissement du stator (même la plus jeune des centrales nucléaires a des signes de vieillissement). L'IFSN annonce qu'on fait enfin des mesures

permanentes de radioactivité dans les rivières en aval de centrales nucléaires et le Conseil fédérale veut prolonger le moratoire de l'interdiction d'exportation des déchets nucléaires. Concernant le stockage de déchets radioactif, même l'IFSN a constaté fin août 2015 que des données de base employées par la Société coopérative pour le stockage des déchets radioactifs (Nagra) lors de l'évaluation des domaines d'implantation étaient lacunaires et n'étaient pas solides. Il s'agissait de données relatives à un indicateur décisif. L'IFSN a désormais formulé une requête supplémentaire à l'attention de la Nagra.



Par contre, on continue de produire des déchets radioactifs sans connaître la solution de leur stockage!

E. Weiss

Autour de l'étude «Sur la vulnérabilité de la Suisse en cas d'accident majeur sur le territoire national», de l'institut Biosphère (1).

REDIRE LES MÊMES CHOSSES AUTREMENT

Pour les lecteurs de ce journal, cela va de soi: l'industrie nucléaire est une des pires erreurs de l'industrialisation, rendant urgente la fermeture des réacteurs en activité, véritables bombes à retardement accumulant les déchets radioactifs. Mais le savoir et la détermination ne suffisent pas. Les décisions se prennent au parlement et parfois, comme pour le nucléaire, les décisions font clairement primer le profit d'une minorité fortunée sur l'intérêt commun. La protection de l'inté-

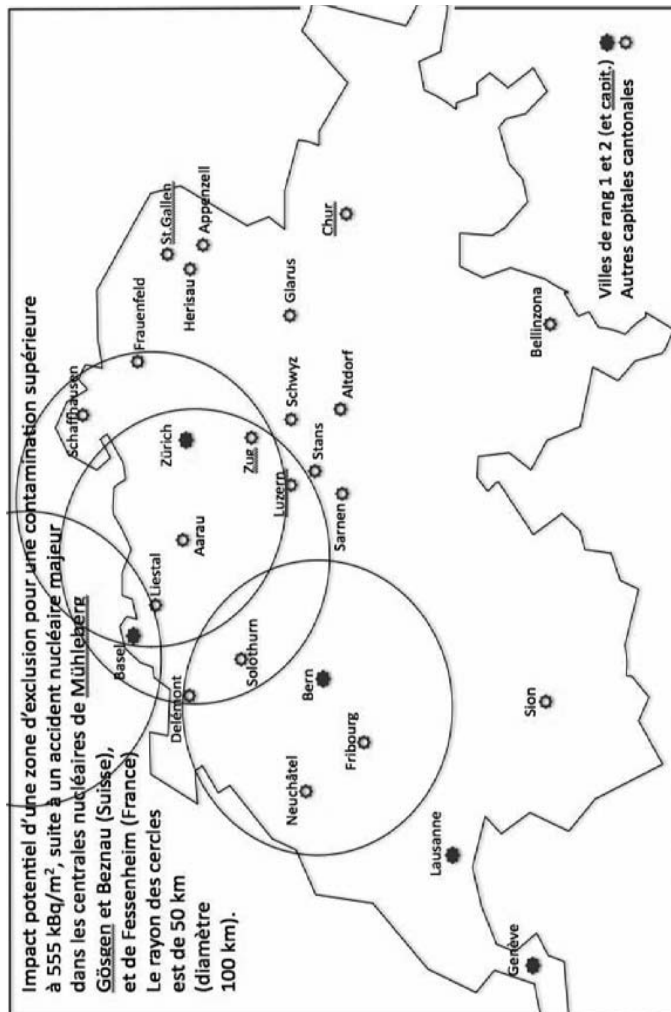
grité physique de la population et de l'intégrité territoriale du pays est le plus petit dénominateur commun que devraient partager des élus de différents partis constituant le parlement. Sauf... sauf quand des intérêts bien établis (Alpiq, Axpo, BKW) tirant profit du statu quo sont en jeu. Les dernières élections fédérales ont encore renforcé le courant conservateur, conservateur dans le mauvais sens du terme. Et le parlement a détricoté la Stratégie énergétique 2050. Alors à qui s'adresser? A la population?

Nous allons nous prononcer en 2016 sur l'initiative «Pour la sortie programmée de l'énergie nucléaire», cette voie est déjà bien engagée. Mais d'ici là? Et si l'initiative était rejetée?

Reste le Conseil fédéral. Sa majorité peut décider d'annuler l'autorisation d'exploitation des centrales nucléaires. Sa décision devra ensuite être confirmée par le parlement. Retour à la case départ.

Y croire encore

Parce que l'on croit encore au savoir malgré tout, surtout à un éveil des consciences avant l'accident, suffisant pour emporter une décision politique, il faut continuer à enfoncer le clou et à «dire les choses».



Nous cherchions à dire les choses, mais autrement et à un autre public. En 2014 Frédéric Paul Piguet de l'institut Biosphère à Genève publiait sa thèse «Justice climatique et interdiction de nuire», un travail académique passionnant qui porte haut et fort un message résolu sur la justice entre générations et la notion juridique d'interdiction de nuire. Pour rendre bien lisible le risque que l'exploitation de centrales nucléaires fait peser au pays et à ses voisins, pour rappeler ce qui nous paraît évident, **une nouvelle étude sur la dangerosité des centrales nucléaires suisses lui a été commandée pour publication et diffusion.** Le contenu de son étude citée plus haut a été largement résumé et commenté dans la presse romande, mais

aussi par le Sonntags Zeitung et plusieurs médias tessinois.

L'étude rappelle que les normes de sécurité en vigueur pour les centrales actives en Suisse ne sont pas celles valant pour les centrales neuves. Ces normes sont faites pour maintenir l'exploitation des centrales anciennes, avec pour conséquence d'appréhender l'impact d'un avion sur une centrale nucléaire de façon irréaliste: du fait de l'Ordonnance sur les hypothèses de risque, l'Inspection fédérale de la sûreté nucléaire prend en compte dans ses calculs les seuls avions qui volaient à l'époque de la demande d'autorisation de construire, il y a cinquante ans (pour Beznau et Mühleberg), alors que les gros porteurs n'existaient pas. Cet exemple d'impréparation parmi d'autres est aggravé par l'exiguïté du territoire suisse et par la localisation des centrales nucléaires proches de centres urbains du plateau. Réunir deux faiblesses de ce type double la vulnérabilité du pays. Fait aggravant pour la Suisse, le pays est bordé de pays voisins densément peuplés et construits.

Le sens du vent

L'étude et ses infographies mettent en évidence qu'en cas d'accident de l'importance de Fukushima, la Suisse serait coupée en deux par une zone rendue inhabitable comportant plusieurs cantons. Aussi, c'est le cœur du plateau suisse, si densément peuplé, qui deviendrait zone interdite. Et en cas de bise même faible les cantons romands seraient inclus dans la zone d'évacuation. La nouveauté principale de l'étude de Frédéric Piguet a été d'offrir un classement des 194 centrales nucléaires en activité dans le monde selon leur proximité aux zones les plus densément peuplées du pays qui les abrite. **Sur 194 centrales nucléaires situées dans 30 pays, les 4 centrales suisses se trouvent toutes parmi les 8 centrales placées le plus proche de principales zones urbaines du pays.**

Osons espérer que le bon écho médiatique qui a entouré la publication de l'étude sera capable de gagner des consciences et améliorer les chances de remporter la campagne de votation fédérale de 2016. L'envoi du résumé exécutif de l'étude à tous les parlementaires n'aura pas réussi à empêcher le détricotage de la Stratégie énergétique 2050. Mais une victoire demain dépendra de coups répétés sur la durée, si possible avant la catastrophe. Un million de personnes vivent dans un rayon de 30 km près de Beznau.

Philippe-de-Rougemont

(1) Documents source:
institutbiosphere.ch/crbst_6.html



Communiqué du 15 octobre 2015

L'EPR est périmé, saisissez l'occasion de l'abandonner!

EDF vient de déposer une demande de modification du décret d'autorisation de création de l'EPR de Flamanville afin de pouvoir repousser la date initialement prévue pour sa mise en service. Le Réseau «Sortir du nucléaire» réclame l'abandon d'un réacteur périmé dans tous les sens du terme, qui a dépassé les délais de mise en service prescrits et qui constitue un verrou pour une véritable transition.



Délai de mise en service dépassé pour l'EPR
Le décret d'autorisation de création de l'EPR, délivré en avril 2007, prévoyait que le réacteur soit mis en service dans un délai de 10 ans. Au vu du retard considérable du chantier, la mise en service du réacteur en 2017 est exclue depuis longtemps. EDF vient donc de déposer, auprès du Ministère de l'Ecologie, une demande de modification du décret d'autorisation de

création afin de repousser ce délai. Si celle-ci constitue une modification notable, EDF devra compter avec une nouvelle procédure d'autorisation comprenant la réalisation d'une enquête publique.

Mais le Code de l'environnement propose pourtant une issue spécifique lorsque le délai de mise en service d'une installation nucléaire de base n'est pas respecté: l'abrogation pure et simple de l'autorisation de l'installation, qui mettrait fin définitivement au projet.

L'EPR est périmé, il doit être abandonné!

Le Réseau «Sortir du nucléaire» appelle l'exécutif à ouvrir les yeux et à abandonner définitivement le programme EPR, symbole d'un système énergétique dépassé et mortifère. Malfaçons en cascade, cuve défectueuse et dangereuse dès sa conception, risques liés au mode de pilotage: si l'EPR est un jour mis en fonctionnement, il représentera une menace inacceptable.

Il faut arrêter les frais dès maintenant. Plusieurs centaines de travailleurs étrangers ont été exploités et ont subi des violations éhontées du droit du travail sur ce chantier absurde. En pleine période d'austérité, il est indécent de continuer à gaspiller autant de milliards dans ce grand projet inutile, imposé et dangereux, alors qu'ils pourraient être investis efficacement dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie.

Le Réseau «Sortir du nucléaire» appelle l'exécutif à décréter l'abandon du chantier et envisage de contester tout décret qui permettrait de prolonger la folie de l'EPR.

Dans tous les cas, le Réseau «Sortir du nucléaire» appelle à rejoindre massivement la mobilisation contre l'EPR qui aura lieu en octobre 2016.

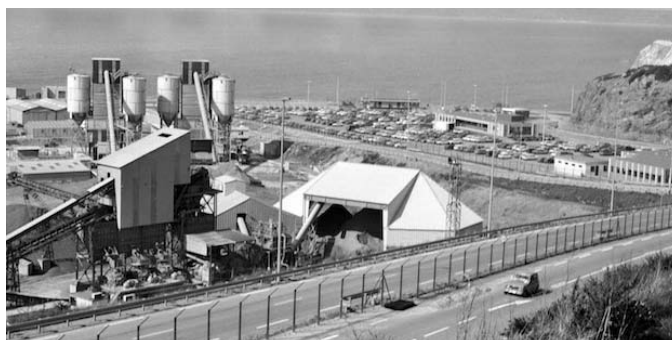
EPR? VOUS AVEZ DIT EPR?

EPR, ce sont les initiales de European Pressurized (Water) Reactor, qui se traduit par Réacteur à Eau Pressurisée Européen.

Pour le marché américain, l'EPR prend le nom d'Evolutionary Pressurized (Water) Reactor (Réacteur à Eau Pressurisée Evolutionnaire) qui souligne la continuité technologique avec les réacteurs construits aux Etats-Unis depuis un demi-siècle.

C'est un réacteur à fission nucléaire conçu par Siemens et Framatome en 1992 dont la puissance est de 1600 MWe. L'Etat a autorisé la construction de l'EPR à Flamanville dans la Manche et EDF a commencé, en juillet 2006, les travaux de construction.

Ce réacteur à eau sous pression est de conception similaire aux 58 réacteurs actuels du parc nucléaire français. Ces réacteurs s'inspirent tous du réacteur américain à eau sous pression Westinghouse. 54 d'entre eux sont d'ailleurs sous licence américaine Westinghouse.





EDF nominée aux Prix Pinocchio du climat... et assignée en justice pour publicité trompeuse

Communiqué du 3 novembre 2015

Les Amis de la Terre viennent de dévoiler les noms des entreprises nominées aux Prix Pinocchio du climat. EDF, qui s'affiche fallacieusement comme «Partenaire officiel d'un monde bas-carbone», est nominée dans la catégorie «Greenwashing» pour ses affirmations sur son mix électrique «à 98% sans CO2». Le Réseau «Sortir du nucléaire», qui a déjà porté plainte devant le Jury de déontologie publicitaire à ce sujet, assigne maintenant EDF en justice pour publicité trompeuse.

Une nomination méritée

Les Prix Pinocchio du climat ont pour objectif de pointer les entreprises qui se construisent une image «verte» à grand renfort de communication pour mieux détourner l'attention de leurs activités polluantes. EDF mérite amplement cette nomination: 19ème plus gros pollueur mondial, l'entreprise se présente abusivement comme «Partenaire officiel d'un monde bas carbone» et prétend produire 98% de son électricité «sans CO2».

Cette dernière affirmation laisse supposer que le nucléaire, qui représente plus de 75% du mix électrique d'EDF, n'émettrait pas de gaz à effet de serre. Il s'agit d'un mensonge pur et simple, qui dissimule toutes les émissions de CO2 liées à l'extraction de l'uranium et à la fabrication du combustible. Enfin, en insistant sur les émissions de CO2 de ses centrales, EDF ne souhaite-t-il pas, avant tout, détourner l'attention de la pollution des mines d'uranium, des rejets permanents des installations dans l'environnement, de la production de déchets radioactifs et du risque d'accident?

Non, la France n'est pas le bon élève de la lutte contre le changement climatique!

En se présentant comme «Partenaire officiel d'un monde bas-carbone», EDF voudrait faire croire que le nucléaire est un atout contre le changement climatique. Or, comme l'a montré un rapport du cabinet WISE Paris récemment publié, l'hypernucléarisation de la France ne l'empêche pas d'émettre quatre fois trop de gaz à effet de serre.

En vérité, la contribution du nucléaire à la réduction des émissions est largement surestimée. Trop coûteuse et trop lourde, cette technologie entrave le développement des véritables solutions, qui sont les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Les projets d'EDF (prolongation des centrales existantes, renouvellement du parc par des EPR) ne sont pas seulement dangereux: ils engloutissent aussi des financements nécessaires pour une vraie politique climatique.

Les mensonges d'EDF devant la justice

Fin mai 2015, le Réseau «Sortir du nucléaire» et plusieurs associations alsaciennes avaient porté plainte devant le Jury de déontologie publicitaire (JDP) au sujet d'une publicité où EDF prétendait produire "100% d'électricité sans CO2" en Alsace. Suite à cette plainte, le JDP a reconnu que cette formulation était susceptible d'induire en erreur quant aux réels impacts écologiques des actions d'EDF. Fort de cet avis, le Réseau «Sortir du nucléaire» assigne maintenant EDF en justice devant le Tribunal de grande instance de Paris pour publicité trompeuse.

Par ailleurs, le JDP devra bientôt se pencher sur la plainte déposée le 23 septembre 2015 par le Réseau «Sortir du nucléaire» au sujet de la publicité «EDF, Partenaire d'un monde bas-carbone» où EDF prétend produire 98% d'électricité sans CO2. L'audience était initialement prévue pour le 6 novembre. Probablement déjà contrarié par un avis défavorable suite à une plainte de France Nature Environnement au sujet de cette même publicité, EDF a demandé le report de l'audience au 11 décembre. Par crainte de voir une nouvelle décision perturber sa communication pendant la COP21?

Le Réseau «Sortir du nucléaire» souhaite vivement qu'EDF soit enfin condamnée, afin que l'entreprise ne puisse plus tromper le public en parlant de son électricité «décarbonée». En attendant, il appelle à voter massivement pour désigner EDF comme lauréat des Prix Pinocchio du climat.

Votez pour EDF aux Prix Pinocchio!

<http://www.prix-pinocchio.org/nomine/edf/>

Article de la revue Silence Mars 2015 / n° 432



CATASTROPHE DE FUKUSHIMA DÉBUT DE LA FIN DES CENTRALES NUCLÉAIRES?

Un signe avant-coureur, Areva, la société qui avait «l'avenir pour énergie» est en faillite.

Annulations en chaîne de commandes, concurrence du solaire et des autres énergies renouvelables, renchérissement des coûts par voie de conséquence, effets domino, c'est l'affolement général. Après la Grande-Bretagne, le Japon étudie le moyen de garantir le prix d'achat du nucléaire, ce qui revient à le subventionner. La France, pour lutter contre la panique, ne cesse de se faire le relais du gouvernement japonais en nous martelant que la réouverture des centrales est imminente. Intérêts communs obligent.

Pourquoi cet acharnement? Et pourquoi n'est-ce pas crédible?

En raison de leur vieillissement, les réacteurs japonais

(comme ceux d'Europe) nécessitent d'importantes réparations et... de nouvelles installations de sécurité imposées suite aux accidents, à quoi il convient d'ajouter le coût du risque.

Le gouvernement vient de signer un traité international de compensation en cas d'accident nucléaire mis en place par l'AIEA qui prévoit une aide internationale des compagnies pour les réacteurs construits à l'exportation. Ce traité entrera en vigueur le 15 avril 2015.

Dans le prix, il faut inclure les frais de stockage des montagnes de déchets.

Petit aperçu: le gouvernement négocie les conditions d'achats avec les propriétaires des terrains sur les communes de Futaba et de Okuma qui acceptent d'accueillir un site de stockage de déchets de 16 km² en provenance de Fukushima. Le projet est annoncé à 550 millions d'euros.

Sans compter celui de la vigilance accrue:

des rumeurs circulaient sur le fait que le gouvernement japonais avait lancé un plan de vérification des failles sous des barrages hydrauliques en amont de centrales nucléaires. Un reportage réalisé avec un drone les a confirmées.

Pendant ce temps, le coût des énergies renouvelables en plein développement baisse. Le gouvernement s'emploie à les limiter!

Que penser des prévisions d'électricité nucléaire à 20 % en 2030, alors que la production était de 28,6 % avant le 11 mars 2011? Actuellement, sur 54 réacteurs, 20 seulement pourraient éventuellement redémarrer après travaux, ce qui porterait la production un peu au-dessus de 10 %. Et ce n'est pas fait! A moins de relancer la construction de nouveaux réacteurs...

Mais qui en veut?

80 % des élus des 160 communes et provinces abritant des centrales nucléaires souhaitent que le pouvoir de décision leur soit accordé. Ils pourraient ainsi devenir les porte-paroles de la population qui est majoritairement pour l'abandon définitif du nucléaire.

Il est clair aujourd'hui que dans tous les pays nucléaires et à fortiori au Japon, ce mode de production n'est ni le moins polluant, ni le plus fiable et il vient de perdre son avantage massue qui lui a coûté cher, celui d'être le plus économique!

Monique Douillet

Une version chronologique plus détaillée se trouve sur le site www.revuesilence.net

Cher Père Noël,

Je sais pertinemment que vous êtes très sollicité par les temps qui courent, raison pour laquelle j'ai bien hésité à venir vous tirer par la manche ! Et puis, je me suis dit qu'après tout, un antinucléaire de votre trempe ne pourrait être indifférent aux petits soucis de ContrAtom. Ceux-ci concernent essentiellement les coûts de production de notre petit journal, toutes les autres activités de l'association étant menées de manière utilitaire et totalement bénévole. Par ailleurs, nous ne recevons aucune subvention et le CCP de ContrAtom est alimenté exclusivement par la générosité de nos membres et lecteurs-trices, auxquels nous vouons une infinie reconnaissance !

Hélas, les frais de production du journal augmentent et pas tellement les recettes. Nous voilà donc actuellement un peu serrés aux entournares !

Vous voici donc au courant de la situation, Père Noël, alors, s'il reste quel que argent au fond de votre hotte, ça serait chouette de votre part de faire un petit détour par la Poste afin de garnir les petits souliers de ContrAtom déposés devant la cheminée du CCP 12-13446-0.

A l'heure d'Internet, un petit journal sur papier qui résiste contre vents et marées c'est bonnard, n'est-ce pas Père Noël !

Merci d'avance et ... bonne tournée !

Anne-Cécile

JAB
1211 Genève 8
PP (Journal)
CH-1211
Genève 8

